



Révision : C

Date de publication : 08-07-18

Page : 1/10

**Nom commercial :** Antioxydant Noalox®

### SECTION 1 : Identification

**Identificateur du produit :** Antioxydant Noalox®  
**Synonymes :** Aucun disponible.  
**Code de produit :** 30-024, 30-026, 30-030, 30-031, 30-032, 30-040.  
**N° de FDS :** ID019  
**Usage recommandé :** Antioxydant  
**Restrictions recommandées :** Usages autres que ceux recommandés.

#### Coordonnées du fabricant/importateur/fournisseur/distributeur :

**Raison sociale :** IDEAL INDUSTRIES, INC.  
**Adresse :** Becker Place,  
Sycamore, IL 60178  
**Numéro de téléphone :** Heures de bureau (lun.-ven.)  
De 7 h à 17 h (HAC)  
(815) 895-5181  
**Courriel de la personne ressource :** IDEAL@IDEALINDUSTRIES.COM  
**Numéro de téléphone d'urgence :** 24H/24 EN CAS D'URGENCE  
(815) 895-5181

### SECTION 2 : Identification des dangers

#### Classification du produit chimique conformément au paragraphe (d) de l'article 1910.1200 :

##### *Dangers physiques*

Non classé comme dangereux selon les critères du SGH.

##### *Dangers pour la santé*

Non classé comme dangereux selon les critères du SGH.

##### *Dangers environnementaux*

Non classé comme dangereux selon les critères du SGH.

**Mention d'avertissement du SGH :** Ne s'applique pas.

**Mention(s) de danger du SGH :** Ne s'applique pas.

**Pictogramme(s) de danger du SGH :** Ne s'applique pas.

**Mention(s) de danger du SGH :**

<b>Prévention :</b>	Pas de mesure de précaution requise.
<b>Réponse :</b>	Pas de mesure de précaution requise.
<b>Stockage :</b>	Pas de mesure de précaution requise pour le stockage.
<b>Élimination :</b>	Pas de mesure de précaution requise pour l'élimination.

**Danger non classé**

**autrement (HNOC) :** Aucun connu.

**Pourcentage de composant(s) à toxicité aiguë inconnue :**

Ne s'applique pas.

<b>SECTION 3 : Composition et informations sur les ingrédients</b>
--

**Mélange :**

Nom du produit chimique	N° CAS	Concentration (% du poids)
Poussière de zinc	7440-66-6	De 15 à 20 %
Silice pyrogénée hydrophile	7631-86-9	De 1 à 5 %

Note : La combinaison des ingrédients n'est pas jugée dangereuse selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA.

<b>SECTION 4 : Premiers soins</b>
-----------------------------------

**Description des mesures nécessaires :**

**Inhalation :** En cas d'inhalation, se rendre à l'air libre. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Obtenir une aide médicale si les symptômes persistent.

**Contact avec la peau :** Enlever immédiatement l'excès de produits chimiques et les vêtements contaminés; laver à fond la peau contaminée avec de l'eau et du savon doux. Si l'irritation persiste après le lavage, consulter un médecin. Nettoyer les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

**Contact avec les yeux :** En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir une aide médicale si les symptômes persistent.

**Ingestion :** Faire vomir la personne et consulter un médecin ou le centre antipoison local.

**Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés :** Aucun danger attendu.

**Signes indiquant la nécessité de soins médicaux immédiats et d'un traitement spécial :** En cas d'observation de tout symptôme, contacter un médecin et lui fournir la présente FDS. En cas d'exposition ou d'inquiétude : Consulter un médecin.

#### **SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**

**Moyens d'extinction appropriés :** Utiliser des produits chimiques secs, du dioxyde de carbone ou de la mousse.

**Moyens d'extinction non appropriés :** Ne pas utiliser d'eau. L'eau réagit avec la poussière de zinc.

**Dangers spécifiques liés aux produits chimiques :** L'eau ou la mousse peut causer une réaction de moussage. Produits de combustion : monoxyde et dioxyde de carbone.

**Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers :** Si ce produit est à l'origine d'un incendie, ne pas entrer dans un lieu clos ou confiné sans un équipement de protection approprié. Utiliser un appareil respiratoire autonome muni d'un masque intégral pour se protéger des effets dangereux des produits de combustion et du manque d'oxygène. Maintenir les contenants exposés au feu au frais avec de l'eau.

#### **SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

**Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence :** Porter un équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire adéquat si les circonstances l'exigent (voir section 8).

Voir les sections 2 et 7 pour des informations supplémentaires sur les dangers et les mesures de précaution.

**Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :**

Aérer la zone. Ramasser pour élimination. Nettoyer les matériaux restants du déversement avec un absorbant approprié. Nettoyer l'endroit approprié, car certains matériaux, même en petites quantités, peuvent présenter un risque de glisser. Respecter toutes les recommandations relatives à l'équipement de protection individuelle.

#### **SECTION 7 : Manipulation et stockage**

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :** Bien se laver les mains après toute manipulation. Porter des gants et des vêtements de protection, et une protection des yeux et du visage. Respecter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle et porter l'équipement de protection individuelle approprié (voir section 8).

**Conditions d'un stockage sûr et éventuelles incompatibilités :** Tenir à l'écart des enfants et des animaux domestiques. Entreposer dans un endroit sec. Maintenir les contenants bien fermés et bien étiquetés. Conserver uniquement dans des contenants approuvés. Tenir à l'écart de tout matériau incompatible (voir section 10).

Protéger les contenants de tout dommage physique. Entreposer au sec à une température comprise entre 4,4 et 48,8°C.

Les contenants « vides » contiennent des résidus et peuvent être dangereux. Les barils « vides » doivent être complètement vidés, les bondes doivent être remises en place, et ils doivent être envoyés rapidement au fournisseur ou à un rénovateur. On devrait disposer de tous les contenants de manière écologique et en conformité avec les réglementations gouvernementales.

**SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection personnelle****Paramètres de contrôle :****Valeurs limites d'exposition professionnelle :**

<b>COMPOSANTS DANGEREUX (selon la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA, É.-U.) :</b>		
<b>Substance</b>	<b>PEL-TWA (8 heures)</b>	<b>PEL-STEL (15 min)</b>
Poussière de zinc	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Silice pyrogénée hydrophile	80 mg/m <sup>3</sup> / (% SiO <sub>2</sub> )	Aucune donnée disponible

<b>Valeurs des seuils limites de l'ACGIH, É.-U.</b>		
<b>Substance</b>	<b>TLV-TWA (8 heures)</b>	<b>TLV-STEL (15 min)</b>
Poussière de zinc	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Silice pyrogénée hydrophile	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

<b>Limites d'exposition de la NIOSH</b>		
<b>Substance</b>	<b>TWA</b>	<b>STEL</b>
Poussière de zinc	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Silice pyrogénée hydrophile	6 mg/m <sup>3</sup>	Aucune donnée disponible

**Contrôles techniques appropriés :** La ventilation générale (mécanique) de la pièce doit être appropriée. Une ventilation locale spécifique est recommandée afin de maintenir les buées sous les seuils limites d'exposition.

**Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle :**

**Protection des yeux et du visage :** Le port de lunettes de sécurité ou de lunettes de protection anti-éclaboussures conformes aux normes de l'OSHA est recommandé.

**Protection de la peau et des mains :** Aucune protection normalement requise. Utiliser des gants en néoprène si nécessaire.

**Protection respiratoire :** Aucun requis.

**Autre :** Une fontaine oculaire est recommandée sur le lieu de travail

**Dangers thermiques :** Aucun renseignement disponible.

**SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques****Apparence**

<b>État physique :</b>	Coller
<b>Forme :</b>	Pâte solide grise.
<b>Couleur :</b>	Gris.
<b>Odeur :</b>	Odeur légère.
<b>Seuil d'odeur :</b>	Aucune donnée disponible
<b>pH :</b>	6,5 à 8,0
<b>Point de fonte et point de fusion :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Point d'ébullition et température d'ébullition</b>	> 260 °C
<b>Point d'éclair :</b>	154,44 °C
<b>Taux d'évaporation :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz) :</b>	Ne s'applique pas.
<b>Limites d'inflammabilité inférieure ou supérieure</b>	
<b>Limite d'inflammabilité - inférieure (%) :</b>	Ne s'applique pas
<b>Limite d'inflammabilité – supérieure (%) :</b>	Ne s'applique pas
<b>Limite d'explosivité – inférieure (%) :</b>	Ne s'applique pas
<b>Limite d'explosivité – supérieure (%) :</b>	Ne s'applique pas
<b>Pression de vapeur :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Densité de vapeur :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Densité relative :</b>	1,04
<b>Solubilité :</b>	Modérée.
<b>Coefficient de partition (n-octanol/eau) :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Température d'auto-inflammation :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Température de décomposition :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Viscosité :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Autres informations :</b>	
<b>Pourcentage de volatilité par volume :</b>	Nul
<b>Pourcentage de solide par poids :</b>	Environ 100%

#### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

<b>Réactivité :</b>	Pas réactif chimiquement.
<b>Stabilité chimique :</b>	Stable dans les conditions d'utilisation ambiantes normales et prévues.
<b>Possibilité de réactions dangereuses :</b>	Pas de réactions dangereuses prévues.
<b>Conditions à éviter :</b>	Éviter des conditions d'humidité ou de forte humidité.
<b>Substances incompatibles :</b>	Éviter les oxydants et les acides forts et l'eau.
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	Une chaleur et une combustion excessives peuvent libérer des oxydes de carbone.

#### SECTION 11 : Informations toxicologiques :

##### Informations sur les voies d'exposition probables :

<b>Inhalation :</b>	N'est pas une voie de pénétration attendue.
<b>Ingestion :</b>	N'est pas une voie de pénétration attendue.

**Peau :** Le contact cutané est une voie de pénétration potentielle.

**Yeux :** N'est pas une voie de pénétration attendue.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :**

Aucun attendu normalement.

**Effets immédiats, à retardement et chroniques d'une exposition à court ou à long terme :**

Un contact prolongé peut provoquer un inconfort oculaire temporaire et des lésions à certains organes.

**Valeurs numériques de toxicité :**

**Informations sur les composants :**

Substance	Type de test (espèce)	Valeur
Poussière de zinc	LD <sub>50</sub> Oral (rat)	Aucune donnée disponible
	LD <sub>50</sub> Cutané (lapin)	Aucune donnée disponible
	LC <sub>50</sub> Inhalation	Aucune donnée disponible
Silice pyrogénée hydrophile	LD <sub>50</sub> Oral (rat)	3160 mg/kg
	LD <sub>50</sub> Intraveineuse (rat)	15 mg/kg
	LD <sub>50</sub> Inhalation (rat)	> 200 gm/m <sup>3</sup> (1H)

**Estimation de toxicité aigüe du produit :**

Toxicité orale aigüe : pas de données disponibles

Toxicité cutanée aigüe : pas de données disponibles

Toxicité d'inhalation aigüe : pas de données disponibles

**Corrosion et irritation cutanées :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé comme corrosif ou irritant pour la peau (ou sont inférieurs au seuil de concentration pour la classification).

**Irritation et lésions oculaires sévères :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé comme corrosif ou irritant pour les yeux (ou sont inférieurs au seuil de concentration pour la classification).

**Sensibilisation respiratoire :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé comme sensibilisant des voies respiratoires (ou sont inférieurs au seuil de concentration pour la classification).

**Sensibilisation cutanée :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé comme un sensibilisant cutané (ou sont inférieurs au seuil de concentration pour la classification).

**Mutagenicité pour les cellules germinales :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé la mutagenicité pour les cellules germinales (ou sont inférieurs au seuil de concentration pour la classification).

**Cancérogénicité :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est répertorié dans la dernière édition du Rapport sur les Substances Cancérogènes du NTP (National Toxicology Program), n'est considéré comme potentiellement cancérogène dans les dernières monographies de l'IARC (International Agency for Research on Cancer), ou par l'OSHA.

**Toxicité reproductive :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé pour la toxicité reproductive (ou sont inférieurs au seuil de concentration pour la classification).

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles -**

**Exposition unique :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé STOT SE (ou leur concentration est sous le seuil de classification).

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles -**

**Exposition répétée :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant la silice pyrogénée hydrophile est classée STOT RE et peut provoquer des dommages aux organes sur de longues périodes.

**Danger lié à l'aspiration :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé comme présentant un danger lié à l'aspiration (ou leur concentration est sous le seuil de classification).

**Informations complémentaires :** Aucun renseignement disponible.

## **SECTION 12 : Informations écologiques**

**Écotoxicité :**

**Données du produit :** Aucune donnée disponible

**Informations sur les composants :**

Substance	Type de test	Espèces	Valeur
Poussière de zinc	LC50	Poissons	Aucune donnée disponible
	LC50	Crustacés aquatiques	Aucune donnée disponible
	EC50	Algues	Aucune donnée disponible
Silice pyrogénée hydrophile	LC50	Poissons	Aucune donnée disponible
	LC50	Crustacés aquatiques	Aucune donnée disponible
	EC50	Algues	Aucune donnée disponible

**Persistance et dégradabilité :** Aucun renseignement disponible

**Potentiel de bioaccumulation :** Aucun renseignement disponible.

**Mobilité dans le sol :** Aucun renseignement disponible.

**Autres effets nocifs :** Aucun renseignement disponible.

### SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

#### Instructions relatives à l'élimination :

Ce produit dans son état présent n'est pas considéré comme un déchet dangereux selon les réglementations fédérales (40 CFR 261.4 (b)(4)) lorsqu'il est mis au rebut. Selon la RCRA, il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si le produit remplit les critères relatifs aux déchets dangereux de la RCRA. Éliminer selon toutes les réglementations en vigueur.

Voir les sections 7 et 8 pour les informations relatives à la manipulation, au stockage et à la protection individuelle et voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques.

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

#### Classification de l'US Department of Transportation (49CFR)

Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon la réglementation du DOT.

#### IMDG

Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon la réglementation de l'IMDG.

#### IATA (peut varier suivant le pays)

Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon la réglementation de l'IATA.

#### Dangers environnementaux

Polluant marin : Non.

#### Transport en vrac (selon l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et le recueil IBC)

Pas d'informations supplémentaires disponibles.



**Précautions spéciales relatives au transport ou à l'acheminement que l'utilisateur devrait connaître, ou respecter à l'intérieur ou à l'extérieur des locaux de l'entreprise.**

Aucune.

## **SECTION 15 : Informations réglementaires**

**Réglementations spécifiques à la sécurité, la santé et l'environnement pour ce produit.**

**É.-U. :**

**Réglementations fédérales des États-Unis :** Cette FDS correspond à la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA. Ce produit n'est pas considéré comme dangereux par l'OSHA.

**Loi TSCA sur les substances toxiques** – Toutes les substances qui entrent dans la composition de ce produit figurent comme exigé, dans l'inventaire de la loi TSCA.

**Titre III de la Loi SARA Superfund and Reauthorization Act (modification et réautorisation du Fonds spécial pour l'environnement) de 1986, articles 302, 311,312 et 313 :**

Article 302 – Aucun des produits chimiques qui composent ce produit n'est sujet aux exigences de déclaration de SARA Titre III, Section 302.

**40 CFR 302.4 Liste des substances dangereuses de CERCLA :**

Aucune substance répertoriée.

**CAA (Clean Air Act) Article 112 (r) Prévention des déversements accidentels (40 CFR 68.130) :**

Aucune substance répertoriée.

**Clean Water Act Article 311 Substances dangereuses (40 CFR 117.3) :** Aucune substance répertoriée.

**SARA Titre III**

**Article 302 Substance extrêmement dangereuse (40 CFR 355, Annexe A) :** Aucune substance répertoriée.

**Article 311/312 (40 CFR 370) :**

**Grave danger pour la santé :** Non

**Danger chronique pour la santé :** Non

**Danger d'incendie :** Non

**Danger lié à la pression :** Non

**Danger lié à la réactivité :** Non

**Article 313 Inventaire des rejets toxiques (40 CFR 372) :**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont sujettes aux exigences de déclaration de l'article 313 de l'EPCRA : Poussière de zinc (stabilisée).

**RÉGLEMENTATIONS DES ÉTATS :**

La présente FDS contient des données relatives à la santé et la sécurité et les renseignements qu'elle contient s'appliquent pour les réglementations des États. Pour des détails sur vos exigences réglementaires, contacter l'agence appropriée de votre État.

**Proposition 65 de la Californie (California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act - Sécurité de l'eau potable et des substances toxiques de 1986) :** Aucun composant n'est classé par la proposition 65.

**Right to Know Act du Massachusetts :** La poussière de zinc (stabilisée) et le dioxyde de silicium sont répertoriés dans la liste du Right to Know du Massachusetts.

**Right to Know du New Jersey :** La poussière de zinc (stabilisée) et le dioxyde de silicium sont répertoriés dans la liste du Right to Know du New Jersey.

**Right to Know de la Pennsylvanie :** La poussière de zinc (stabilisée) et le dioxyde de silicium sont répertoriés dans la liste du Right to Know de la Pennsylvanie.

**Classification canadienne du SIMDUT :** D2B : Matière très toxique

**SECTION 16 : Autres informations, incluant la date de rédaction ou la dernière révision.**

Date de révision : 12 juillet 2021

Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, IDEAL INDUSTRIES INC. n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude et l'intégralité des informations contenues dans le présent document. Il appartient à l'utilisateur de vérifier si l'usage de tout produit est approprié. Tous les produits peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec précaution. Bien que certains dangers soient décrits ici, nous ne pouvons garantir qu'ils soient les seuls dangers existants.